

SEM magazine

novembre 2000

n°2

MIXTE

LA LETTRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE



Enquête

L'offre des Sem s'adapte aux nouvelles échelles territoriales

Les Sem sont des outils pertinents de l'intercommunalité. Personne ne le contesterait, et surtout pas les quelque 1 100 participants réunis, lors du dernier congrès de Reims, sur ce thème, qui ont jugé bon de rappeler que les Sem avaient déjà une solide pratique en la matière. Les exemples, en effet, sont nombreux où les Sem, "pour des raisons liées à leur souplesse de fonctionnement et leur capacité à réaliser des projets complexes", comme le souligne la Fnsem, ont permis, dans un certain nombre de territoires, de lever les blocages et de favoriser le consensus sous la bannière de projets communs. C'est le cas de la Semdas, distinguée Super Sem d'Or en 1995, parce qu'elle ouvrait à cette époque "une voie nouvelle où les Sem se plaçaient résolument en appui des pays, aux côtés des régions et des départements pour la conception et la mise en œuvre de projets de développement", précise-t-on à la Fédération. C'est aussi le cas de la Semadour, de la Maison du Tourisme du Golfe de Saint-Tropez - Pays des Maures, ou encore de l'Ecosite du Pays de Thau, exemples présentés dans ce numéro.

Il y a donc bien, selon la Fnsem "un penchant naturel de l'économie mixte vers l'intercommunalité" et ce n'est

(suite page 2)

SOMMAIRE

1 Enquête

Changement d'échelle territoriale et du contenu du métier : les Sem adaptent leur offre

4 Sem en direct

De la Sem de l'Accueil à Lourdes, au port de pêche du Grau d'Agde, huit expériences novatrices

6 Sem en projets

Une éclosion de projets dont certains déjà concrétisés

7 La Sem du mois

Ecosite du Pays de Thau, une valeur d'exemple à l'échelle planétaire

8 Fnsem en direct

Décentralisation, partenariats et congrès des Sem

Les Sem, outils de l'intercommunalité



Sem Maison du Tourisme, Nathalie Lagrange

Enquête (suite)

L'offre des Sem s'adapte aux nouvelles échelles territoriales

pas vraiment nouveau. Ce qui l'est davantage, c'est l'accélération du phénomène et les nécessaires ajustements qu'il induit, en particulier dans le cadre du renouvellement urbain. **Changement d'échelle territoriale et du contenu même du métier des Sem sur la conduite d'un projet global, qui prend désormais en compte le tissu existant, les besoins de la population, des entreprises, des opérateurs de services publics, des usagers, etc. Il s'agit donc d'une transformation radicale, qui implique pour l'outil Sem une modernisation des méthodes et, au-delà, une adaptation de son offre. Les Sem n'ont pourtant pas tardé à trouver leur place dans ce nouvel environnement. Leurs interventions témoignent déjà d'une remarquable adaptabilité et elles peuvent aujourd'hui revendiquer, en toute légitimité, le titre d'opérateurs urbains de premier plan. Quant à la Fnsem, elle conçoit son rôle avec modestie "comme une mission de stimulation et d'accompagnement des adhérents, notamment en termes de transfert de savoir-faire, d'adaptation de la législation et de mise en réseau des expériences et des sociétés elles-mêmes", ce qui, dans certains cas, peut être décisif pour la réussite à moyen et long termes.**

Semadour : de la zone industrielle de Maubourguet au Pays du Val-d'Adour

Créée en 1994 pour favoriser l'implantation d'entreprises sur la zone industrielle de Maubourguet, la Semadour intervient, trois ans plus tard, sur un territoire interrégional couvrant douze cantons répartis sur quatre départements et deux régions. Sa situation géographique au Nord des Hautes-Pyrénées, en lisière du Gers, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques n'est pas étrangère à cette évolution, mais ce sont davantage ses capacités à constituer des réseaux et son rôle d'interface entre acteurs publics et privés qui l'ont propulsée vers des missions multisectorielles et des périmètres beaucoup plus étendus. Comme le souligne Véronique Soubabere, animatrice *"les élus ont bien compris que la dynamique public-privé et l'autonomie de la Sem pouvaient permettre de développer beaucoup d'autres projets au niveau du territoire"*.

le développement économique, l'environnement et l'action sociale. Au total elle instruit et suit 72 projets dont un tiers porté par des opérateurs privés.

Sa vocation intercommunale se confirme, à plus grande échelle, lorsque les élus de douze cantons des Hautes-Pyrénées et des trois départements limitrophes se regroupent dans une association : Euradour. Elle conventionne avec l'Etat pour un programme européen Leader II, destiné à favoriser un développement durable du territoire en valorisant les ressources liées à l'eau. Toute l'ingénierie, de l'étude préalable à la mise en œuvre du projet, est confiée à la Semadour qui assure par la suite le suivi financier et administratif et mobilise les acteurs locaux. 21 MF de l'Union européenne sont injectés dans l'économie locale et 161 projets voient le jour.

Forte des acquis capitalisés à cette occasion, la Sem élargit ses partenariats au-delà des frontières nationales, dans le cadre du programme Ecos-ouverture, avec le Luxembourg, la Bulgarie et la Roumanie.



Favoriser un développement durable du territoire en valorisant les ressources liées à l'eau.

Après avoir impulsé une nouvelle dynamique de développement sur le canton de Maubourguet, la Semadour entre en intercommunalité en 1997 avec le "Contrat de Développement de Terroir". Elle accompagne les élus jusqu'à la création du syndicat mixte Val-d'Adour (quatre cantons). Puis, elle assure des missions d'assistance technique et d'animation pour l'artisanat, le commerce,

L'objectif ? Favoriser les échanges d'information et de sensibilisation des acteurs locaux en matière de gestion intégrée des cours d'eau.

Aujourd'hui engagée dans la mise en place des politiques de pays financées par les prochains Contrats de Plan Etat-Région, elle accompagne, très naturellement, la mise en place du futur "Pays du Val-d'Adour".

Maison du Tourisme du Golfe de Saint-Tropez - Pays des Maures : maintenir son rang face à la concurrence internationale

Lorsque l'on occupe la première place parmi les huit pôles touristiques internationaux, il s'agit de tenir son rang et de ne pas laisser la concurrence capter sa clientèle. Pour cette raison et par esprit d'innovation, les élus de 12 communes (14 aujourd'hui), rassemblées avec le Département dans le syndicat mixte

clients, répondre en temps réel à leur demande et les fidéliser. Huit ans après sa création, elle affiche une progression plutôt enviable : 23 professionnels adhérents en 1993 et 800 début 2000 (ce qui représente plus de 70 % de l'offre d'hébergement banalisée) ; de nouveaux voyageurs tels Dernouvel, Sélectour, Est Voyages, Eurotravel... sont venus étoffer le réseau des distributeurs de l'offre touristique ; deux nouvelles communes ont rejoint le syndicat intercommunal, et, preuve incontestable du dynamisme de la Sem, le chiffre d'affaires de la centrale de

de Charente-Maritime, à se structurer en communautés de communes, puis en pays et aider ces derniers à mettre en place le contrat de ruralité de la Région Poitou-Charentes. La Région contractualise ainsi directement avec les pays pour leur permettre de mener à bien des projets sur leur territoire. En juillet 1996, 459 communes sont couvertes par des pays et, début 1997, l'ensemble des communes du département est regroupé en communautés de communes. Cette mission accomplie avec succès lui vaut d'être ensuite sollicitée pour accompagner la mise en place des programmes Leader II, concernant les cinq pays situés en objectif 5 B (revitalisation rurale) de l'Union européenne, sur les neuf pays que compte désormais le département. Elle joue alors, selon François Billiemaz, responsable du service développement local "un rôle d'interface, de cheville ouvrière, mettant ici un peu d'huile dans les rouages si besoin est, ou faisant là du lobbying auprès de l'Union européenne, de l'Etat et de la Région, ce qui l'amène à être très vite reconnue par les services de l'Etat et de la Région comme un interlocuteur de choix et un facilitateur".

Ces missions, toujours très en amont par rapport à l'ensemble des projets, ne détournent pas pour autant la Sem de son objet initial, et elle poursuit la réalisation de superstructures, comme l'Hôtel du Département ou des opérations d'aménagement en concession.

Aujourd'hui, elle est titulaire d'un marché avec le département pour une assistance auprès des collectivités locales, afin de réaliser des études d'opportunité et de faisabilité de projets. Ces études permettent de vérifier qu'il n'y a pas redondance entre deux projets à seulement quelques kilomètres d'intervalle. La Semdas est devenue l'opérateur "naturel" des collectivités pour la réalisation de projets tels que médiathèques, piscines, salles polyvalentes, équipements touristiques ou des projets plus classiques : Zac, lotissements.

Un bassin touristique pertinent, qui dépasse le classique découpage commune, département, région et qui correspond à une véritable zone de chalandise en la matière.

du Golfe de Saint-Tropez - Pays des Maures, ont créé, en 1992, dans le cadre du X^e Contrat de Plan Etat-Région, un bassin touristique pertinent qui dépasse le classique découpage commune, département, région et qui correspond à une véritable zone de chalandise en la matière. Pour accompagner cette démarche, le syndicat mixte a privilégié l'outil Sem. Première Sem intercommunale dans cette activité, la Maison du Tourisme, présidée par Nadine Salvatico, directrice de l'Office du Tourisme de Ramatuelle, conjugue les initiatives des collectivités locales et celles des professionnels du tourisme et intègre toutes les composantes d'un développement touristique maîtrisé. "Une structure gérée comme une entreprise, avec le même souci de rentabilité, mais une structure soucieuse de l'intérêt général", comme le rappelle Emmanuel Bertrand, directeur de la Sem, et d'ajouter "c'est la seule formule qui permette de gérer tout le panel promotion et commercialisation à une échelle intercommunale et de commercialiser tous types de produits touristiques".

De fait, en coordonnant les initiatives publiques et privées, en rassemblant et en orchestrant les métiers d'accueil, d'information, d'organisation de l'offre, de promotion et de commercialisation, la Maison du Tourisme peut anticiper les besoins des

réservations a été multiplié par dix en huit ans. Si l'on ajoute que la Sem est reconnue comme exemplaire dans son activité, au niveau national, et que cela lui a valu un Sem d'Or en 1996, on pensera peut-être qu'elle a beaucoup de chance... ou beaucoup de professionnalisme.

Semdas : de la superstructure à l'organisation intercommunale

La Semdas, société d'économie mixte pour le développement de l'Aunis et de la Saintonge, est déjà une habituée des supports traitant de l'économie mixte et de l'intercommunalité. Sem d'Or et Super Sem d'Or en 1995, cette société créée en 1982 pour réaliser le pont de l'Île de Ré a, à son actif, un beau parcours intercommunal. Il débute en 1995, avec une mission d'animation-coordination pour aider les 472 communes que compte le département

Parmi les équipements touristiques réalisés par la Semdas : l'intégralité des pistes cyclables de l'Île d'Oléron. Une circulation en toute intercommunalité...



Sem en direct

Résidence écologique pour la Sem de Petit-Quevilly (76)

La Sem de Petit-Quevilly réalise une opération à caractère expérimental, la résidence Amalia Rodrigues, qui s'inscrit dans la démarche nationale labellisée "haute qualité environnementale". Chantier propre pour cet immeuble de quatre étages de 39 logements sociaux locatifs, livrable fin novembre, qui dispose de six bennes (plastiques, papiers, métaux, plâtre, béton, danger) pour traiter ses déchets. Les locataires bénéficieront de la récupération de l'eau de pluie : une citerne enterrée de 27 m³, dont l'eau sera colorée en

bleu, servira à alimenter les chasses d'eau et devrait permettre de réduire de 20 à 30 % leur facture. Enfin, troisième innovation, l'amélioration des logements et des parties communes à la collecte sélective des ordures ménagères : agrandissement des cuisines et mise en place de



La Résidence Amalia Rodrigues a obtenu les labels Qualitel et Haute performance énergétique. Chaque logement dispose d'une loggia ou d'un balcon.

meubles évier comportant trois paniers poubelles pour recevoir le verre, les déchets propres et secs, le reste des rejets. La superficie des locaux poubelles a également été revue à la hausse pour permettre de positionner aisément les différents conteneurs.

Lourdes, une Sem insolite

Après un programme de reconstruction d'unités d'accueil pour malades et handicapés (1 300 m² SHON, 250 millions de F), la Sem de l'Accueil assure la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de la Basilique du Rosaire, monument de style néo-byzantin du XIX^e siècle, fortement détérioré par l'humidité et la condensation.

Cette opération de 61,5 millions de F HT, réalisée dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil de l'Europe, présente des technolo-

gies innovantes, telles la conception d'une toiture ventilée permettant d'évacuer la condensation des couvertures métalliques et les gaz carboniques liés à une forte fréquentation, ou encore l'emploi de procédés modernes à base de résine pour restaurer les 2 000 m² des quinze fresques en mosaïques vénitennes réalisées par le maître italien Gian Domenico Facchina.

Une situation juridique insolite : construite avant 1905, la Basilique est transférée à l'autorité publique dans le cadre de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, puis devient, par décret d'exception du gouvernement français, propriété de l'association diocésaine des Hautes-Pyrénées. La Sem de l'Accueil bénéficie d'un bail emphytéotique accordé par les associations culturelles, propriétaires de l'ouvrage. Leur structuration ne leur permettant ni de réaliser, ni de financer seules la réhabilitation de leur patrimoine, quelle autre formule que la Sem pouvait rassembler institutions publiques, autorités religieuses et acteurs économiques locaux ?

La Basilique du Rosaire attire annuellement plus de 3 millions de visiteurs sur les 5 millions que reçoit Lourdes.



Sem de l'Accueil, DR

Qualité optimale pour la Sic

La Société immobilière de Nouvelle-Calédonie a obtenu la certification Iso 9001 pour les trois métiers qu'elle exerce : maîtrise d'ouvrage, gestion locative et accession à la propriété, gestion technique du patrimoine (5 200 logements gérés). Elle est la première Sem d'outre-mer à avoir cette reconnaissance : deux années de travail avec pour

Opération les Hameaux de la colline, quartier de Magenta (Province-Sud)



objectif la triple satisfaction de ses clients, de ses deux actionnaires (Nouvelle-Calédonie et Agence française de développement) et de ses 110 salariés.

"Partie de campagne" à Auvers-sur-Oise

La Sem du Château d'Auvers propose une "Partie de campagne au temps des Impressionnistes" : départ Paris Gare Saint-Lazare les 28 avril, 5, 12 et 19 mai 2001 en train vapeur. L'histoire du petit village d'Auvers-sur-Oise, situé à 35 km de la capitale, est liée à celle des Impressionnistes qui ont vécu et peint une époque en pleine mutation dont l'un des symboles de modernité est le chemin de fer. Des six gares parisiennes, Paris Saint-Lazare était leur gare fétiche. Ces journées sont organisées en partenariat avec la SNCF.



La Sodepar diversifie le développement économique de Saint-Pierre-et-Miquelon

1992 constitue un tournant pour cet archipel de 242 km² : le moratoire sur la pêche à la morue et le jugement du tribunal de



La Sodepar s'implique également dans le tourisme en mettant à profit ses compétences d'aménageur : construction du musée des archives de Saint-Pierre (en photo) et du nouvel aéroport, rénovation d'un hôtel 3 étoiles.

New-York réduisent sa zone maritime exploitable. Une catastrophe pour Saint-Pierre-et-Miquelon qui vit à 90 % de la pêche et de ses retombées. Le conseil général met en place une agence de développement qu'il intègre à la Sodepar, entraînant l'élargissement des missions de cette dernière. D'aménageur, elle devient "boîte à idées". C'est ainsi qu'elle a contribué :

- au redéploiement de la pêche artisanale avec des bateaux équipés pour différentes pêches (bulot, requin, crabe des neiges, lompe, oursin) ;
- au développement de l'aquaculture (moules, coquilles Saint-Jacques) et à l'exploitation des algues (étude d'une ligne de produits cosmétiques) ;
- au renouveau des activités agro-alimentaires (production de yaourts et desserts lactés, de légumes sous serre, extension du cheptel de moutons) ;
- à l'accord pétrolier confirmant l'archipel comme territoire de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures ;
- à l'implantation d'un site éolien.

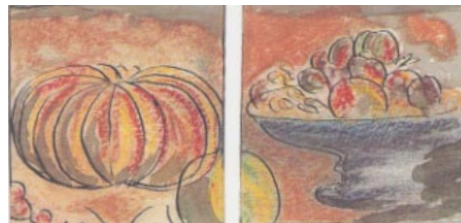
La Sodepar estime à 185 les emplois qu'elle a contribué à créer. Sur une population de 6 316 habitants, ce n'est pas si mal...

Vercors Restauration : performance et qualité

Créée en 1996, Vercors Restauration est l'une des sept sociétés d'économie mixte qui intervient en France sur le marché de la restauration collective. Son activité connaît une progression régulière : 270 000 repas livrés lors de sa première année d'exploitation, un prévisionnel de 470 000 repas et un chiffre d'affaires de 20 millions de F en 2000.

Grâce à son savoir-faire et une gestion rigoureuse, la contribution de la commune de Fontaine a diminué dans le même temps de 50,68 F à 48,09 F pour les repas servis sur son territoire. Aujourd'hui, Vercors Restauration, qui a étendu son champ d'intervention à l'agglomération grenobloise, propose des repas équilibrés tenant compte de ses divers segments de clientèle. Pour les enfants et les personnes âgées, un

Pierre Descalle



Un professionnalisme rigoureux qui répond aux exigences de restauration propres aux différentes catégories de convives : scolaires, personnes âgées, administrations, entreprises et associations.

code couleur identifie les quatre groupes d'aliments (protéines, sucres complexes, vitamines, minéraux fibres, calcium) leur permettant de reconnaître ou de leur rappeler le bon équilibre élémentaire de leurs repas. La principale occupation de Vercors est la restauration : assurer une qualité constante de ses services, garantie par une charte qualité, laquelle ouvre la voie à une prochaine certification HACCP (analyse et maîtrise des risques alimentaires).

Le port de pêche du Grau d'Agde géré par une Sem

La Saeml la criée aux poissons du Pays d'Agde, créée en 1998, est à ce jour la seule société d'économie mixte ayant comme mission unique la gestion d'un port de pêche et d'une criée. En deux ans, le port de pêche du Grau d'Agde a retrouvé une dynamique : l'an passé, 1 600 tonnes de poissons y ont été débarqués, dont 850 tonnes vendues en criée, soit une augmentation de 52 % en quantité et de 36 % en valeur par rapport à l'année précédente. L'année 2000 affiche la même tendance avec, à fin octobre, une augmentation des ventes en criée de 24 % en quantité et de 21 % en valeur.

En 2000-2001, la Saeml va moderniser les équipements du port (allongement du quai, rénovation du terre-plein, réfrigération de la criée, remplacement des machines à glace et du système informatique) pour un coût de 8,25 millions de francs,



Port de pêche du Grau d'Agde : un bilan positif prochainement optimisé par une démarche qualité.

dont 80 % financés par des subventions de l'Europe, de la Région Languedoc-Roussillon et du Département de l'Hérault et 20 % autofinancés par la Sem.

En outre, une démarche qualité optimisera les effets de modernisation des équipements sur le fonctionnement du port et de la filière pêche locale.

Sem en direct *(suite)*

Gaz et électricité de Grenoble associe art, lumière et patrimoine

Pour le passage à l'an 2000, Gaz et électricité de Grenoble (GEG) a proposé aux Grenoblois un musée de lumière en plein air pour embellir la ville et valoriser son patrimoine urbain et historique. Depuis, chaque fin de semaine et les jours de fête, une fresque de 600 mètres illuminant la



De gigantesques images de 3,5 m de diamètre habillent les quais de l'Isère.

rive gauche de l'Isère met en scène les œuvres de 27 artistes du monde entier. Cette exposition d'art contemporain va s'enrichir d'autres œuvres et s'inscrit dans la durée pour une période de six ans. Sur une proposition de Philippe Mouillon, coordonnée internationalement par Laboratoire Sculpture Urbaine, ce travail est le résultat d'un véritable pari technologique. Singulière et novatrice, la réalisation artistique se caractérise aussi par un partenariat original. GEG a réuni à ses côtés des entreprises prestigieuses et des médias locaux : les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, la Caisse des dépôts, la Caisse d'Épargne des Alpes, le Crédit mutuel, Euro RSCG Corporate, France Télécom, Philips, France Bleu Isère, Schneider Electric et Tertia Design.

Sem en projets

- **Une Cité de l'image à Angoulême.** Dotée d'un capital de social de 15 millions de francs, la Sem Magelis, qui vient de voir le jour, aménagera et construira le pôle de l'image. Ses actionnaires publics : le Syndicat mixte pôle Image (34 % du capital), le département de la Charente et la ville d'Angoulême. Au nombre des actionnaires privés : la CCI, la CDC, la Caisse d'épargne Poitou-Charentes, France Télécom et EDF.
- **Une Sem pour la pêche hauturière.** La constitution de Tahiti Nui Rava'ai est en bonne voie. Six administrateurs, représentants du Territoire polynésien, ont déjà été nommés. Le principal objectif de la Sem : soutenir la pêche industrielle par la réalisation d'un ambitieux programme d'armement.
- **Vallée du Louron (65).** Balnéa, le nouveau centre thermoludique de Génos-Loudenvielle se présente comme un monde merveilleux pour profiter des bienfaits de l'eau dans tous ses états : hamman, frigidarium, caldarium romain, bains de bulles... Il sera géré par une Sem dont le capital sera détenu à 70 % par les collectivités locales et à 30 % par le privé.
- **Après le Futuroscope... le "Naturoscope".** Il devrait ouvrir ses portes en juin 2002. La Communauté de communes du Loudunais a racheté un domaine privé de 92 hectares dans la forêt de Scévollès, à Monts-sur-Guesnes (86). Elle réalisera la maîtrise d'ouvrage du futur parc de loisirs à thème, consacré à la forêt, l'eau et l'environnement. *"Sa gestion pourrait être assurée par une Sem"*, a annoncé René Monory.
- **Pays de Gex.** La gestion des stations de ski Monts Jura (Mijoux-La Faucille, Crozet-Lélex, La Vattay et La Valsérine) qui bénéficient de la proximité de l'agglomération genevoise, devrait être confiée à une Sem courant 2001.
- **Dourges (62).** Une Sem devrait être constituée d'ici à la fin de l'année pour l'aménagement de Delta, la plate-forme multimodale de Dourges. Dans un premier temps, le Syndicat mixte de la plate-forme, les Caisses d'épargne de Flandres et d'Artois et la CDC participeront à son capital.

La presse en parle

Les Echos, 4 octobre 2000

"L'économie mixte locale revendique une modernisation de son statut.

Devenu parfois incohérent sur le droit à la concurrence ou les relations financières entre les collectivités locales et leurs Sem, le statut juridique des sociétés d'économie mixte fait l'objet d'une proposition de modernisation défendue prochainement au Sénat".

L'Union, 5 octobre 2000

"La Sem est mue par l'intérêt général, mais au juste prix. Par rapport à l'entreprise privée, elle apporte la transparence. Par rapport à l'entreprise publique, elle apporte la souplesse".

France Antilles, 4 octobre 2000

Les sociétés d'économie mixte ont de l'avenir.

"Elles jouent un rôle capital pour le développement local et le renouvellement urbain. (...) Mais les Sem sont d'abord des sociétés anonymes avant d'être des Sem. Elles sont tenues à une bonne gestion et à de bons résultats".

La Sem du mois

Ecosite du Pays de Thau

L'Ecosite du Pays de Thau a valeur d'exemple, non seulement en France où son modèle s'est largement répandu (4 000 sites se sont inspirés de son expérience en matière de traitement des eaux usées), mais sur toute la planète. La Sem ne cesse d'être sollicitée par des collectivités dans le monde entier pour son expertise et son savoir-faire. Voyage à Mèze, au cœur du Languedoc-Roussillon, avec une Sem qui n'en finit plus de nourrir des projets... durables.

Une sensibilité environnementale particulière

A l'origine, le Bassin de Thau : 2 000 familles, des emplois directement liés à la pêche, à la conchyliculture et des collectivités locales (7 communes, réunies dans le Syndicat intercommunal du Nord du Bassin de Thau), confrontées, assez classiquement, à un problème de protection de l'environnement et de développement économique. Nous sommes au début des années 80 et les mauvais exemples sont encore légion. Faut-il alors qualifier ce Syndicat intercommunal d'avant-gardiste ? Peut-être. De particulièrement sensible à l'environnement ? Sans aucun doute. De fait, il adopte, avant même qu'elles ne soient définies, les nouvelles conceptions du développement durable (elles le seront des années plus tard, lors du Sommet de Rio).

Vent, soleil... et bactéries

Pour pérenniser l'activité du Bassin, il s'agit d'abord de l'assainir car, envahi par les effluents domestiques, vinicoles et les déchets conchyliques, il est menacé d'as-



phyxie. Parmi les solutions envisagées, celle qui consiste à collecter les eaux au niveau de chaque commune et à les amener sur une station d'épuration

unique (Sète, en l'occurrence) avec la facture qui l'accompagne : 30 millions de francs. Autre solution, l'épuration par lagunage, procédé naturel qui fait appel au vent, au soleil, aux bactéries endogènes (ces dernières transforment la matière organique polluée en sels nutritifs pour les micro-algues et zooplanctons, véritables agents nettoyants du système). A cette époque, ce procédé est encore de mauvaise qualité, avec excavations, roseaux, odeurs nauséabondes et moustiques intégrés. Rien pour séduire donc,

si ce n'est son coût : 3 millions de francs environ. Sous l'impulsion du maire de Mèze, Yves Piétrasanta, par ailleurs professeur de chimie à l'université de Montpellier, la solution d'épuration par lagunage est retenue sur son principe, mais revue et corrigée, c'est-à-dire fortement optimisée. Elle est couplée avec un centre de recherche qui développera les principes de valorisation des déchets de l'épuration, permettant ainsi de créer de nouvelles activités économiques. Coût total du dispositif : 7 millions de francs, mais le procédé est innovant et bénéficie d'aides substantielles de l'Etat, de la Région et du Département.

Une Sem, au cœur de l'intercommunalité

Pour accompagner le Syndicat, conduire les missions de recherche-développement et mettre en œuvre ce nouveau modèle, une Sem, Ecosite, structure retenue pour des raisons faciles à comprendre, comme l'expose Philippe Brière, directeur de la Sem "si les collectivités délèguent ce type de service public, elles ont en face d'elles des organismes dont le but immédiat est le profit et, pour y parvenir, un partage territorial s'opère. Or, la traduction du développement durable, de la façon la plus efficace, ne peut se faire qu'au niveau local, celui déterminé aujourd'hui par la loi Voynet, c'est-à-dire les Pays. Les Sem représentent les collectivités regroupées dans ces Pays, elles agissent dans leur intérêt, ce sont donc les opérateurs les plus performants".

Lors de sa création, en 1985, la Sem emploie un seul salarié, ingénieur-docteur : actuellement, elle compte 80 emplois directs et 120 induits, car ce procédé, outre le fait qu'il permette de rejeter dans les milieux naturels une

eau épurée à 99,99 %, a bel et bien tenu ses promesses en matière de développement économique. Les technologies innovantes du laboratoire ont permis de mettre au point de nouvelles activités, filialisées par la Sem : Entech Ingénieurs Conseils, bureau d'études spécialisé dans l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre dans le domaine de la dépollution ; Aquamer, première éclosérie d'huîtres de la Méditerranée (la fameuse huître de Bouzigues) ; Aquasem, spécialisée dans la production de poissons tropicaux d'ornement (nourris par les zooplanctons du lagunage), activité cédée l'an passé à une société privée, en raison de son caractère devenu essentiellement commercial.



Pendant les travaux, la recherche continue

Et la Sem ne s'arrête pas là, les fonds récupérés par la vente de cette filiale sont réinvestis dans le traitement des déchets conchyliques. Tous sont valorisés en produits finis issus du calcaire marin. Ils sont utilisés dans l'alimentation avicole, dans celle des ovins, bovins et caprins en croissance ; dans les compléments alimentaires pour l'homme, dans la composition des bio-ciments et dans les prothèses osseuses.

Enfin, sans doute par analogie au traitement des effluents, la Sem a encore à son actif (à travers une autre filiale, Ceremap, qui enregistre déjà plus de 4 MF de chiffre d'affaires) le tri sélectif et le recyclage des matières plastiques. Elle a créé, de plus, le premier centre de recherche sur les matières plastiques.

Et demain ?

Fnsem en direct

Décentralisation

Dans le rapport Mauroy sur l'avenir de la décentralisation, remis au Premier ministre le 17 octobre, une proposition concerne directement les Sem. Elle préconise de préserver leur souplesse d'action en tant qu'outils adaptés pour l'aménagement et le développement des territoires, notamment en accordant la possibilité aux actionnaires publics d'avances en comptes courants. Paul Girod et Albert Mahé, vice-présidents de la Fnsem avaient été auditionnés en septembre dernier par la commission.

Partenariats

• La Fnsem et le groupe Socotec, conseil pour la maîtrise des risques en matière de qualité, sécurité, environnement, viennent de signer un accord de partenariat. Le protocole prévoit, entre autres actions de sensibilisation à la démarche qualité, l'élaboration d'un guide de management de la qualité tenant compte des particularismes des Sem, ainsi que l'animation de réunions en régions pour renforcer la dynamique engagée par certaines associations régionales de Sem.



Yves Le Sellin, p-dg de Socotec et Loïc Le Masne, président de la Fnsem.

• Dexia-Crédit local de France et la Fnsem ont décidé de lancer une étude sur l'enjeu et l'opportunité que représente l'économie mixte pour les Pays de l'Est, où émergent aujourd'hui de fortes préoccupations concernant la structuration des actions de développement local. Dexia-CLF mettra à la disposition de la Fnsem sa propre expérience au travers de la banque Prva Komunalna Banka acquise en Slovaquie.

Dernière minute

La première lecture de la proposition de loi visant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte aura lieu le 21 novembre au Sénat, avec pour rapporteur Paul Girod*, la commission des lois devant en discuter le 15 novembre. Rappelons que le texte a été déposé, dans des termes identiques, simultanément au Sénat et à l'Assemblée nationale, en juin dernier, avec la signature de soixante-dix parlementaires.

* Vice-président du Sénat et vice-président de la Fnsem

Congrès des Sem

Les ministres Christian Paul (Outre-mer), Claude Bartolone (Ville) et Louis Besson (Habitat) ont tous trois exprimé, lors du congrès de Reims (4 au 6 octobre), la confiance qu'ils plaçaient dans les compétences des Sem face aux nouveaux enjeux du développement local. Loïc Le Masne a rappelé que *"les Sem ont su s'adapter aux mutations de leur environnement, en s'efforçant d'être plus exigeantes en matière de gestion et de qualité, plus réactives aux attentes de leurs actionnaires, plus dynamiques dans leurs politiques de communication et de marketing."*

Christian Paul a apporté son soutien à l'intervention des Sem en matière de coopération régionale, à laquelle *"elles peuvent, par leur expertise technique, apporter une forte valeur ajoutée"*. Il a par ailleurs confirmé l'effort budgétaire du Gouvernement en faveur du logement social en outre-mer (+ 4 % en 2001). Dans le domaine des transports collectifs, il a indiqué que la loi d'orientation sur l'outre-mer prévoit, comme le souhaite la Fnsem, un moratoire d'application de la loi Sapin sur la Loti, le temps nécessaire pour moderniser la profession et adapter la législation.

Claude Bartolone a rappelé que les Sem, *"à l'articulation du secteur privé et du secteur public, peuvent être des facilitateurs entre ces deux mondes qui s'ignorent"*, notion qu'elles défendent en mettant en avant leur capacité à élaborer et mettre en œuvre, de manière globale et cohérente, les projets de territoire, tant en matière d'équipements et de services collectifs que d'habitat et de développement. En conclusion, il a estimé que les Sem étaient *"des outils incontournables de la politique de la ville"*, dans le nouveau cadre d'action fixé par la loi solidarité et renouvellement urbains. En clôture du congrès, Louis Besson a engagé



De gauche à droite : Jean-Louis Mons et Albert Mahé, vice-présidents de la Fnsem, Loïc Le Masne, président de la Fnsem, Claude Bartolone, ministre de la Ville, Michel Thénault, préfet de la Région Champagne-Ardenne et Jean-Louis Schneiter, maire de Reims

les Sem à intensifier leurs efforts en matière de construction même si *"leur activité se maintient à niveau proportionnellement plus élevé que les autres constructeurs"*. Répondant au souhait exprimé par la Fnsem, il a indiqué que le Gouvernement proposera avant fin 2000 la mise en place d'un nouveau prêt destiné au logement intermédiaire. Il a également confirmé la neutralisation complète des charges générées par la hausse du taux de TFPB dans les ZUS et accepté de réfléchir à une meilleure prise en compte des dépenses d'aménagement dans le FCTVA.

Sem magazine est une publication de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte
11-15 rue Saint-Georges
75009 Paris
Tél. : 01 53 32 22 00
Fax : 01 53 32 22 22
<http://www.fnsem.asso.fr>
fnsem@fnsem.asso.fr

Directeur de la publication : Maxim Peter
Rédacteur en chef : Marie-Anne Ramazzina
Conception-réalisation : Innovapresse Conseil & Edition
Maquette : Frédéric Van de Walle
Rédaction : Sem en direct, Sem en projets, Fnsem en direct : Marie-Anne Ramazzina (Fnsem)

Enquête et Sem du mois : Nicole Malet (Innovapresse).
Photos : DR, H. Chemin, P. Crouzet, Pierre Descalle, Nathalie Lagrange, Michel Jolyot
Impression : GDS Limoges
Dépôt légal à parution.